



Avril 2011

Numéro 26

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Jean-Paul CUBIZOLLES - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme
Siège Social : 30, Rue Voltaire 63800 COURNON D'AUVERGNE © APS 2002 - Droits réservés

EDITORIAL

A la veille de notre 65^{ème} assemblée générale, je tiens à vous remercier pour votre indéfectible attachement à notre association, malgré l'arrêt de la pêche au saumon en 1994. Tout comme moi, vous êtes très impliqués par le sauvetage de ce poisson magnifique qui, il y a quelques décennies à cette époque de l'année, était la source de nombreuses nuits d'insomnie causées par des souvenirs de parties de pêche mémorables ! Bien que peu représentatifs, au moment où j'écris ces mots, de ce que sera la migration 2011, les premiers passages enregistrés à la passe migratoire de Vichy sont encourageants. Malgré tous les obstacles et autres calamités auxquels doit faire face notre saumon, les retours 2011 devraient être significatifs des bonnes conditions de déversement et de dévalaison des printemps 2008 et 2009. Il devrait en être de même en 2012, mais c'est là que s'arrêtent les comparaisons car nous ne maîtrisons pas les autres paramètres intervenant au cours du long périple de ce migrateur hors normes. De mauvais chiffres "plomberaient" indiscutablement notre optimisme, mais je n'ose y croire et reste confiant.

Le courrier adressé fin décembre 2010, par notre association, au Ministère de l'Environnement attend toujours une réponse quant à la décision attendue sur l'avenir de Poutès. La restauration du saumon sur l'axe Loire-Allier n'apparaît plus comme une priorité dans les bureaux du Ministère, si tant est qu'elle l'ait été un jour ! Une réunion du collectif des ONG opposées au maintien du barrage devient inéluctable afin de passer à la vitesse supérieure et faire appliquer les réglementations européennes. Il semblerait bien qu'aujourd'hui, le programme de concertation ait fait long feu !

En espérant vous retrouver nombreux à notre assemblée générale du 22 mai, je vous souhaite à tous, à ceux qui ont la chance d'aller taquiner le saumon, et aux pêcheurs de truites, de profiter pleinement de ces moments rares au bord de l'eau en attendant des jours meilleurs sur notre belle rivière Allier.

Le président
Jean-Paul Cubizolles

**NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU
LE DIMANCHE 22 MAI
À L'HÔTEL-RESTAURANT "LA CRÈCHE" A LA CHOMETTE (43)**

RAS L'BEC

Dans ce numéro :

Ras l'bec des cormorans

Salmonicultures: Bonnes ou mauvaises réalisations

Les Brèves

Migration 2011

Dernière minute

En 2001* (voir page suivante), nous avons déjà soulevé le problème de la prédation des cormorans hivernants, sur les populations de tacons et autres espèces de poissons sur le Haut-Allier. Quelques années plus tard, et ce, malgré le plan de régulation élaboré à l'époque, il semble que le nombre d'oiseaux présents sur la rivière, à l'instar de leur appétit, soit loin d'être en baisse. Selon le comptage officiel, effectué en 2005, environ 4000 individus seraient présents sur les rivières et plans d'eaux auvergnats (2280 dans le département de l'Allier, 692 dans le Puy de Dôme, 610 en Haute-Loire et 410 dans le Cantal!). Sachant que chacun de ces volatiles ingurgite en moyenne 4 à 500 grs de nourriture par jour, et a une durée de vie moyenne de 11 ans (mais qu'il peut vivre jusqu'à 20 ans, voir plus, exceptionnellement), on imagine aisément la quantité de poissons soustraits de leur milieu depuis l'invasion de ces indésirables prédateurs.

Habituellement cantonnés sur les côtes, il a, depuis une vingtaine d'années, progressivement colonisé nos cours d'eau, nos lacs, nos barrages et nos plans d'eau dans tout l'hexagone, causant des dégâts extrêmement conséquents dans le milieu piscicole. Sans vouloir occulter ni minimiser les pertes subies par les autres espèces de poissons présents dans nos cours d'eau, j'en viens à me préoccuper plus particulièrement du sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire du saumon et de son avenir.

Les photos qui illustrent ce sujet ont été réalisées au cours d'un tir de régulation organisé le 26 février 2010, dans le département de la Haute-Loire, aux environs de Peyre, (entre Langeac et Lavoûte-Chilhac) et supervisé par un lieutenant de louveterie accrédité pour cette mission. Le constat est effarant!

Tous les cormorans abattus ce jour là avaient ingurgité des smolts dont la plupart provenaient de déversements effectués par la salmoniculture de Chanteuges, quelques jours auparavant sur ce secteur. Voraces, ils le sont: un saumoneau de 2 ans, d'environ 30 cms, avait fait les frais de l'appétit féroce de l'un d'eux! Chasseurs et nageurs hors pair, ils dévastent les colonies de jeunes saumons, avant et pendant leur dévalaison vers l'estuaire. De nombreux témoignages nous rapportent que certains d'entre eux n'arrivent pas à prendre leur envol, après un repas pantagruélique, et sont obligés de dégorger une partie de leur repas afin de pouvoir décoller. Sachant qu'un smolt pèse entre 25 et 35 grs on imagine aisément la quantité de poisson nécessaire pour rassasier leur faim. Avant les déversements des smolts d'élevage en début d'année, ces bestioles "tapent" indifféremment dans toutes les espèces de poissons et, dans le cas des tacons, forcément exclusivement sur des juvéniles issus de reproduction naturelle. Dès la fin février, c'est l'abondance avec 230 000 smolts généreusement offerts par une année de travail du personnel du Conservatoire!

On ne peut calculer précisément le nombre exact de smolts engloutis chaque jour par ces gros amateurs de sushis, mais par un simple calcul, en supposant qu'un seul saumoneau disparaisse par jour (ce qui est ridiculement bas comme hypothèse) dans l'estomac d'un de ces 2 000 oiseaux maléfiques (chiffre approximatif sous évalué!) présents sur l'Allier et la Loire pendant les 3 à 4 mois que dure la villégiature de ces "corbeaux des mers" on arrive au chiffre effrayant de150 à 200 000 poissons prélevés sur la rivière !!

Sachant que plus on descend vers l'estuaire, plus les cormorans sont nombreux et plus les conditions leur sont favorables pour chasser des smolts dévalants beaucoup plus vulnérables (courants moins forts, profondeur de la rivière plus importante, phénomène de dévalaison en bancs, etc..), on est en droit de se poser la question de savoir quel taux



Les faits sont parlants : 3 cormorans abattus,
6 smolts avalés (dont un d'environ 30 cms)

de "rescapés" peut bien arriver à l'estuaire ?

Comment peut-on expliquer que des "ayatollahs" d'une écologie bureaucratique puissent instaurer une telle ineptie, sans penser un seul instant, qu'en protégeant intégralement pendant des années, un prédateur tel que le cormoran, ils allaient inmanquablement, créer un déséquilibre biologique ? Aujourd'hui, nous sommes confrontés au paradoxe suivant: protéger une espèce qui n'a jamais été en voie de disparition et dans le même temps, contribuer à la disparition d'un poisson emblématique à haute valeur patrimoniale! En ce qui me concerne, il n'y a aucune ambiguïté. S'il n'est pas question de faire disparaître tous les cormorans, force est de constater aujourd'hui, qu'ils sont une menace réelle pour la survie de la dernière espèce de grand saumon atlantique présent en Europe. Une gestion beaucoup plus rigoureuse de la population de cormorans sur le bassin de l'Allier et de la Loire, semble à présent inéluctable.

Les pêcheurs ne supporteront plus très longtemps que l'argent investi par les trésoreries des AAPPMA en déversements, que le revenu des pisciculteurs et autres propriétaires de plans d'eau, finisse dans l'estomac de ces oiseaux piscivores. Le plus gros scandale serait que la production de saumoneaux du Conservatoire National du Saumon Sauvage ne serve, un jour, uniquement de casse-croûte pour ces oiseaux à l'appétit insatiable! On n'en est malheureusement plus très loin aujourd'hui et les sceptiques de tous poils, souvent très critiques sur les résultats des repeuplements, feraient bien de tenir compte de ce phénomène dans leurs continuelles récriminations.

Malgré les barrages, une qualité d'eau souvent médiocre, les cormorans, le braconnage et autres menaces sur l'espèce, ce roi des poissons résiste, bien que difficilement, à toutes ces prédatations: c'est la raison pour laquelle nous sommes tant attachés à son sauvetage et résolu, contre vents et marées, à poursuivre sa restauration.

Les Fédérations de pêche et les AAPPMA ne peuvent faire plus qu'elles ne font, ou n'ont déjà fait, sur ce problème. C'est



du côté des élus qu'il faut aujourd'hui se tourner. Eux seuls ont le pouvoir décisionnel pour faire évoluer la situation s'il ne veulent pas voir disparaître, de plus en plus de pêcheurs et à terme, toute la pêche, en France ! La question est bien réelle et se pose de façon de plus en plus cruciale au fur des années.

En conclusion, il serait quand même aberrant, qu'au 21^{ème} siècle, sous couvert de protection d'une espèce animale piscivore, non menacé d'extinction, on accélère la disparition d'une autre espèce, beaucoup plus emblématique celle-là. Depuis la nuit des temps, l'homme a survécu grâce à la présence du saumon dont il se nourrissait et tirait profit. Le cormoran, inexistant dans notre région par le passé, n'est pas prêt d'avoir la même carte de visite!

En espérant que la sagesse l'emportera sur une idéologie négative!

Jean-Paul Cubizolles

Smolt de 2 ans d'environ 30 cms extrait du tube digestif d'un cormoran (encerclé page précédente)

*** L'article ci-dessous était paru en janvier 2011 dans le numéro 19 de " La Gazette du Saumon" éditée par SOS Saumon. Dix ans plus tard, il est malheureusement toujours d'actualité et le constat d'échec est tout aussi cuisant!**

CORMORANS OU SAUMONS, IL FAUDRA CHOISIR*

Une étude a été réalisée sur la retenue de POUTES concernant l'impact des populations de CORMORANS sur les tacons dévalant sur la retenue. Comme partout en France, la population de grands cormorans hivernants est en constante augmentation. Il a été déterminé qu'un oiseau consomme environ 400 à 500 gr de poisson par jour. Sur les 83000 individus recensés en France pendant l'hiver 98/99 il a été estimé que 35 tonnes de poissons étaient ingurgitées par jour soit 5000 tonnes en 5 mois. L'impact est conséquent.

Une prédation importante sur les jeunes saumons est donc à craindre au moment de leur dévalaison sur le site de POUTES. En 1999, une moyenne de 70 oiseaux a visité le site de POUTES (comptage CSP). En 2000, la colonie a compté 150 individus en hiver.

L'étude a porté sur le régime alimentaire du cormoran à partir des régurgitations. 266 pelotes ont été récupérées entre février et mai 2000 pendant la période de dévalaison. Il a été déterminé ainsi que 7,5 tonnes de poissons ont été prélevées entre POUTES et NAUSSAC selon la répartition suivante : 6,5 tonnes de cyprinidés – 1 tonne de perches – 20 kg de jeunes saumons. En considérant le poids moyen de ces derniers (35 gr) on peut supposer que 5 à 600 smolts ont été prélevés. Cependant cette prédation est sans doute sous estimée du fait de l'impossibilité de comptabiliser les poissons blessés et des pertes qui s'en suivent.

Cette étude montre qu'il existe bien un réel impact sur les populations de jeunes saumons même si cet impact est inférieur à ce que l'on pouvait craindre. Il devient donc nécessaire de trouver une solution pour limiter le nombre de cormorans sur le site de POUTES ; et même sur l'ensemble du cours de l'Allier et des cours d'eau à salmonidés pour la pérennité de l'espèce saumon atlantique. (1)

(1) source LOGRAMI

SALMONICULTURE : BONNE OU MAUVAISE REALISATION ?

Faut-il prendre des poissons sauvages d'une rivière pour aider à augmenter le stock de saumons avec des alevins élevés en salmoniculture, ou dans des ruisseaux pépinières, ou faire confiance à la nature pour dicter les fortunes d'un poisson avec son important impact économique et culturel ? Les poissons à sang froid peuvent rendre les managers, pêcheurs, scientifiques, ... beaucoup plus chaud lorsque est soulevé le sujet des alevins élevés en salmoniculture. C'est devenu un sujet passionnant, animé et controversé.

Une des raisons est que ce débat débouche sur un sujet beaucoup plus large : la nature et son environnement : Devons-nous nous impliquer pour améliorer et restaurer ou laisser faire et donner le temps à mère nature de faire le travail ? Comment devons-nous nous comporter devant un système écologique sain ? L'opinion est divisée.

En Ecosse, où la majorité des pêcheries sont privatisées, il y a 42 salmonicultures réparties sur la moitié des rivières qui ont des populations de saumons significatives. Ces établissements se situent :

- sur des rivières où des barrages hydro-électriques ont complètement bloqué le passage des poissons, ces équipements ont vu le jour dans les années 1950 ;
- sur des petites rivières vierges de tout aménagement, des petites salmonicultures contribuent à accroître la population naturelle d'alevins et de smolts.

Une des plus importantes salmonicultures, en Ecosse, se situe sur la rivière Conon, qui coule dans les Highlands, annuellement 750 couples de géniteurs sont capturés, ils produisent entre 2 et 4 millions d'œufs.

Cet établissement peut servir d'exemple de ce qui peut être fait. Simon Mc Kelvey est le directeur de cette salmoniculture depuis plusieurs années. Il décrit son fonctionnement comme ce que vous devez faire « quand vous avez tout essayé ».

La rivière Conon fut aménagée et réaménagée pendant 50 ans :

- plusieurs équipements n'ont pas de passes à poissons,
- les transferts de sédiments sont bloqués, la continuité écologique de la rivière est stoppée : ceci a privé la rivière de secteurs particulièrement productifs en zones de fraies. Toute une partie des sédiments nécessaires à la vie de la rivière sont transférés vers la mer sans être remplacés.

D'importants efforts financiers et humains ont contribué à la construction de cet établissement de grande capacité. Des clayettes pour recevoir ces millions d'œufs avec une alimentation en eau bien oxygénée, de larges réservoirs pour les saumons reproducteurs, tout l'équipement nécessaire pour les transferts d'eaux (pompes, énergie électrique) et les travaux de maintenance.

Simon Mc Kelvey concède qu'il ne choisirait pas les mêmes pistes s'il avait à refaire ce travail. Mais en laissant faire la nature, le saumon de la rivière Conon serait du passé car il ne peut plus accéder aux zones de fraies. Avec le temps, la grande leçon apprise est de régir le jeune alevin aussi naturellement que possible. S'ils sont trop choyés, un taux de survie de un pour dix peut être considéré comme exceptionnel. Le jeune poisson doit être capable d'affronter la vie sauvage.

Nous devons les « garder » dans un milieu protégé pendant un temps très court, le plus faible possible. Partant de ce constat, les poissons en provenance de la salmoniculture vont à la rivière au stade œufs œillet : à ce stade, les œufs ont deux petits points noirs, ce sont les yeux du futur poisson qui sont en formation. Ensuite au stade suivant, le pré alevin possède une membrane vitelline, cette membrane a le même rôle que la bosse du chameau : c'est une réserve de nourriture, elle nourrit le très jeune poisson. Lorsqu'il perd sa membrane, il devient un alevin.



Un réservoir d'alevins rivière Conon



Ensemencement sur la rivière Hemsdale



Photos parues dans Atlantic Salmon N° 53

En retournant au stade œuf œillet à la rivière, toute la période de grossissement se passe dans un environnement naturel. Des tests ont montré que les poissons qui grossissent dans un environnement naturel auront les meilleures chances de survie lorsqu'ils feront face au défi d'aller en mer.

La rivière Conon est un cas extrême : son débit dépend essentiellement des usines hydro-électriques.

Les incubateurs de terrain répondent, tout à fait aux exigences de réussite énoncées ci dessus. C'est pour cette raison que je ne comprends pas la position des scientifiques et des acteurs locaux de stopper la mise en charge des deux incubateurs en amont de Langeac sous prétexte d'une zone sanctuaire. La descente de la rivière en rafts en été, avec des débits de la rivière au voisinage de $5 \text{ m}^3/\text{s}$, a des impacts négatifs plus importants sur le milieu : dérangement des poissons (notre N° 14 d' APS Magazine de décembre 2006 traite ce problème) et « laminage » des queues de pools avec comme conséquence la perte de nombreux invertébrés qui sont source de nourriture des tacons, ombres et truites. Les deux incubateurs chargés avec des œufs œillés en provenance de saumons sauvages seraient très intéressants surtout que les aires de reproduction, en amont de Langeac, ne sont pas saturées de saumons au moment de leur fraie.

Concernant le transfert des sédiments, une partie du vieil Allier est inapte à la reproduction de salmonidés par le manque de graviers, les sédiments plus fins (essentiellement sable) servent à auto épurer la rivière par filtration de l'eau. Toute une chaîne alimentaire se crée à partir de là.

La rivière Exploit à Terre Neuve est un autre exemple de réussite : elle ne possédait pas de stock de saumons, une chute d'eau située très près de son estuaire barrait l'accès à la zone amont, propice aux frayères, à tout saumon ou autre migrateur. En :

- partant d'un stock de géniteurs originaires d'une rivière voisine, déversement de 1,6 millions d'alevins entre 1984 et 1987 ;
- aménageant une passe à poissons en 1986, les saumons ont accès à la zone amont.

Le premier saumon adulte fut de retour en 1987, la même année 81 saumons ont put accéder à la zone propice à l'établissement de frayères. Depuis la montaison se situe entre 350 et 400 saumons adultes chaque année. La pêche sportive a été ouverte, avec gracieuse obligatoire.



La chute de la rivière Rocky (Terre-Neuve)



Courant de la rivière Ranga (Islande)

Parmi toutes les rivières où une population de saumons est maintenue à l'aide d'une salmoniculture, l'exemple de la rivière Ranga en Islande est un cas extrême. En moyenne, il se capture 14000 saumons par an à la ligne bien que cette rivière ne puisse pas avoir une population naturellement. Les poussières volcaniques et un fond de rivière extrêmement inhospitaliers rendent impossible toute création de zone de fraie : les saumons ne peuvent pas frayer dans la rivière. Malgré un investissement annuel important, les retombées économiques lui sont supérieures. (suite....)



Paide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Membre adhérent..... : 20 € ☐ Membre sympathisant: 25 € ☐

Membre bienfaiteur: 30 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ autre ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire Allier

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

la carte de membre me sera envoyé dès réception par retour de courrier

Pour la majorité des rivières, cependant, les salmonicultures sont utilisées pour :

- compenser les impact dus à la création de complexes hydro électrique ;
- augmenter le nombre de saumons adultes d'une rivière ;
- soutenir un programme d'amélioration et de valorisation d'une population sur un bassin.

Les saumons, originaires de ces rivières, montrent leur extraordinaire ténacité et instinct de survie.

Les salmonicultures situées sur des rivières qui possèdent, naturellement, un raisonnable stock de saumons peut fournir une réserve d'alevins, produits à partir des géniteurs natifs de la rivière. Cette réserve d'alevins pourra compenser un dommage ou une calamité subis par l'écosystème de la rivière : pollutions d'origines très diverses, crues dévastatrices, mortalité d'alevins.

Des calamités naturelles peuvent détruire toute la productivité d'une année. Des crues importantes peuvent en être la cause, exemple en :

- 1996 sur toutes les rivières tributaires du Saguenay (province du Québec au Canada),
- 2003 sur la rivière Allier, année où le nombre potentiel de géniteurs était supérieur à 1000.

Ou inversement lorsque les niveaux des rivières restent très bas lors de la période de fraie et qu'un froid très accentué frappe. Il arrive que des zones de fraies (ou nids de ponte) se retrouvent asséchées ou solidifiées dans le gravier. Le résultat est une perte de productivité importante en terme d'alevins.

Dans ces cas, une salmoniculture dans son environnement protégé a des poissons prêts à être relâchés dans la rivière une fois la calamité passée.

Lorsque des rivières sont équipées de barrages condamnant l'accès des zones de fraies amont aux poissons ; les salmonicultures peuvent compenser cette perte. Les alevins issus de ces établissements peuvent être marqués (adipeuse coupée par exemple) pour un suivi et permettre d'évaluer un taux de retour dans la rivière.

Dans une salmoniculture les œufs et jeunes poissons sont protégés des prédateurs tels que les hérons, cormorans, loutres, truites et tacons. Souvent lors de visites sur les frayères nous avons constaté la présence de hérons et de cormorans à proximité des nids, lors de notre approche ces oiseaux s'envolent, puis lorsque nous sommes à proximité des nids il est courant de voir des truites et tacons qui sont des proies faciles, dans cette période, pour ces deux volatiles. Ces poissons, tacons et truites, sont avides d'œufs, faits constatés par des témoins de pontes diurnes sur l'Allier. J'ignore le comportement des truites et tacons lors des pontes nocturnes (elles représentent un très haut pourcentage des pontes). Les salmonicultures offrent un lieu protégé et le taux de survie (jusqu'au stade où ont lieu les lâchers) des jeunes saumons est augmenté.

A ce sujet si vous allez sur notre site apsaumon.com puis dans la rubrique photos, sur celle indiquée « la femelle chasse les tacons », nous pouvons comptabiliser 9 tacons bien visibles .



Zoom de la photo Frayère 2010 : Femelle chassant trois tacons
Nous voyons trois tacons entre la femelle et le mâle

Si les alevins sont relâchés en amont d'un barrage, ils doivent avoir la libre circulation dans le sens amont vers aval, l'étude du GRISAM notifiée dans le rapport de Monsieur Philippart indique clairement que ce n'est pas le cas à POUTES.

EDF, les responsables de l'énergie ou politiques ont eu plus de 20 ans pour faire un essai tout simple : lever les vannes de fin Mars à mi Mai pour voir s'il était possible de faire cohabiter le complexe que nous connaissons avec le saumon, rien, ou presque rien n'a été engagé à ce jour. J'ai un doute terrible :

- les saumons qui ont eu accès aux zones les plus productives de l'Allier ont ils frayé en pure perte ? depuis qu'une fraction des géniteurs franchit le barrage.

- pour les alevins déversés en amont de la retenue : ont ils été déversés également en pure perte ?

Non seulement 50% des smolts originaires de l'amont d'Alleyras ne passent pas sous le pont de Monistrol d'Allier mais atteignent-ils l'estuaire de la Loire à temps ?

Les arguments contre les salmonicultures sont recevables s'ils sont honnêtement exprimés. Il est difficile d'argumenter que les salmonicultures signifient à terme, la fin de la pêche; des établissements existent depuis des décennies, plus d'un siècle pour certains, sur des rivières.

Le vieux argument contre les salmonicultures est qu'elles compromettent le succès des fraies des poissons sauvages : ces établissements peuvent introduire des pollutions ou des maladies dans le système fluvial. Cependant les techniques et connaissances ont fortement progressé. Les généticiens ont joué un rôle crucial dans l'amélioration des connaissances. Des trouvailles sont fascinantes:

- Le génome du saumon atlantique fait deux fois la taille de celui de l'homme ;
- Des populations de chaque côté de l'Atlantique partagent les mêmes zones de grossissement dans l'Océan (Déroit de Davis au large du Groenland), cependant elles diffèrent par le nombre de paires de chromosomes. Le stock Nord Américains a 28 paires et le stock Européen 29 paires.

Dans des systèmes qui avaient perdu tout ou une très grande partie de leur stock d'origine : l'introduction de saumons extérieurs qui se sont mélangés avec les « autochtones » a été couronné de succès sur certains systèmes (dans le Jutland au Danemark, sur le bassin de la rivière Tyne (voir notre magazine N°15, avril 2007) . En général les généticiens découragent les populations créées artificiellement. Mais il faut reconnaître que dans certains cas des essais ont été couronnés de succès, lors d'une forte demande ou une justification, les généticiens ont développé des règles à suivre pour soutenir les stocks de saumons.

La première condition est que toute action doit se faire à partir d'une souche indigène si possible. Ce conseil est suivi aujourd'hui, bien que dans le passé, plusieurs responsables aient joyeusement mélangé des souches de saumons. Quand des saumons originaires de la rivière sont utilisés comme géniteurs, les alevins où smolts ne compromettent pas la survie des saumons sauvages.

Prendre uniquement des géniteurs natifs de la rivière est un extrême, plusieurs scientifiques affirment que seul des couples « appareillés » doivent être utilisés. Cet axiome peut se résumer à ceci : prendre seulement des saumons qui seraient sélectionnés parmi les couples formés sur les frayères et utiliser leurs œufs et laitance. Cette idée tient du fait que la nature se charge d'accoupler tel mâle avec telle femelle aléatoirement. Ceci est en contradiction avec le fait que dans certaines rivières les tacons mâles peuvent fertiliser les œufs des saumons femelles.

Les scientifiques qui travaillent sur la génétique estiment qu'un jeune poisson peut être élevé en salmoniculture jusqu'au stade smolt pour éviter de mettre en danger la population de tacons sauvages. Ceci est acceptable parce qu'une grande partie de l'habitat Océanique est inutilisé.

Les généticiens recommandent d'utiliser le même stock d'introduction, chaque année, dans la nature, les saumons sont sujets à l'égaré génétique. Ceci est prouvé par des études sur des poissons marqués, des saumons peuvent pénétrer dans une rivière autre que celle où ils sont nés. Cela peut représenter jusqu'à 5% de l'ensemble des reproducteurs d'une même rivière. Or, ces poissons sont enclins à se reproduire dans la nature en faible pourcentage et le taux de reproduction est lui aussi très bas.

Saluons, ici, la clairvoyance de Monsieur Colin, responsable du Conseil Supérieur de la pêche à Clermont Ferrand, jusqu'en 1972, qui avait, dès la fin des années 60, pris position pour un réensemencement de la rivière Allier avec la souche locale pour des raisons prophylactiques.



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE



Dans le passé, des souches de saumons atlantiques, de truites de mer et de truites brunes ont été implantées en Nouvelle Zélande, Argentine, aux Iles Fakland (ou Malouines), en Afrique du Sud Aujourd'hui ces programmes d'ensemencement seraient considérés comme des sacrilèges et fermement condamnés. Les temps ont changé.

Il y a un autre aspect des salmonicultures : elles sont directement impliquées dans les élevages de saumons en mer par leur production d'alevins nécessaires à l'aquaculture. Des saumons se sont échappés des fermes d'élevage, quelquefois en très grand nombre, des maladies se sont répandues et des milliers d'emplois ont été perdus (par exemple au Chili, des fermes d'élevage de crevettes et de fruits de mer ont dû cesser toute activité). Des populations génétiques ont été mises à mal, dans les rivières de la cote ouest d'Ecosse notamment.

Louis SAUVADET

(d'après un article de Michael Wigan, journaliste Ecossais, paru dans Atlantic Salmon N°53, Automne 2010)

(Les passages en italiques sont nos ajouts, essentiellement pour la liaison avec les problèmes de notre rivière d'Allier)

Les Brèves Les Brèves Les Brèves Les Brèves

- Les incubateurs de "Laprade" et de "l'Arçon" ont été chargés le 16 février. Les œufs ont éclos avec un taux de réussite équivalent aux années précédentes et les alevins, en cours de résorption de leur vésicule vitelline, sont actuellement dans les graviers au fond des incubateurs en attendant de regagner le ruisseau dès qu'ils auront atteint le stade d'alevins.
- En 2010, le Conservatoire a déversé, sur les différents cours d'eau concernés (Allier, Sioule, Alagnon, Dore, Couzes, Gartempe et Arroux), 922 652 alevins et 341 516 smolts.
- Le CNSS a déversé cette année 261 000 smolts, mode haut (poissons prêts à dévaler) D'autres, plus petits, resteront une année supplémentaire dans la rivière.
 - 215 000 sur l'Allier, entre Langeac et Coudes
 - 34 000 sur la Gartempe
 - 12 000 sur l'Arroux
- Le Conservatoire National du Saumon Sauvage a décidé d'organiser un événement majeur permettant de mobiliser le grand public et d'impliquer les communes, les associations, les entreprises et les riverains de l'Allier et de la Loire afin de sensibiliser le public à la cause du saumon. Sur les traces de Francis Rome, qui a parcouru la distance séparant le lieu de naissance du saumon, jusqu'à Nantes, une épreuve de canoë reliant Langeac à Cournon, sera organisée les 20 et 21 août. Cette épreuve devrait lancer le raid de 900 kms sur 15 jours, prévu en 2013.

Migration 2011

Selon les chiffres communiqués par LOGRAMI, le Conservatoire National du Saumon Sauvage et la ville de Vichy, la population de saumons ayant franchie le barrage de Vichy est la suivante:

VICHY :



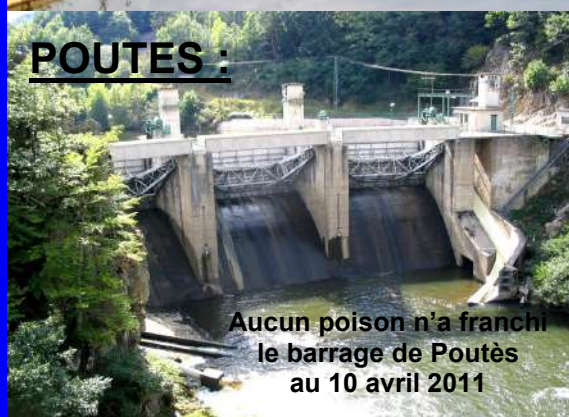
249 saumons ont franchi les passes du barrage au 10 avril 2011

LANGEAC :



Il n'y a toujours pas de comptage au barrage de Langeac en 2011

POUTES :



Aucun poisson n'a franchi le barrage de Poutès au 10 avril 2011

Dernière minute

En confirmation de ce que j'avais dans mon éditorial, il semblerait bien qu'une remontée exceptionnelle de saumons soit présente en basse-Loire, si l'on en croit les observations des pêcheurs d'aloses et de lamproies aux filets. Ils reconnaissent n'avoir jamais observé autant de poissons dans la rivière (surement au travers de "captures accidentelles"). Je pose donc la question : est-il sérieux d'autoriser la pêche aux filets et aux engins avant le mois de mai, pendant la période de migration du saumon, sur une rivière en cours de restauration où sa pêche est interdite ? De même, est-ce logique d'avancer l'ouverture de la pêche aux carnassiers au 1er mai, alors que les montées sont de plus en plus tardives et que près de 99% des saumons n'auront pas atteint leur lieu de reproduction à cette date ? La réglementation de la pêche n'est pas très cohérente et la France est véritablement bien le pays des paradoxes !!! On agit comme si le saumon était devenu un poisson indésirable sur le bassin de la Loire et de l'Allier ! Cela devient une vieille habitude, mais,... comprenez qui pourra !!